

Décrire le passage obligé vers la réussite

Référence à la double-contrainte à la fois vaine et criminelle, d’idées reçues médiocres à surmonter par l’injonction d’une ambassade du droit humble et fière (Ressource R-301) pour *libérer la paix*.

I. Trois-cent unième ressource du site, et feuille de route

Devoir écrire un nouveau document alors qu’on a déjà eu 300 fois l’occasion de dire l’essentiel peut sembler une preuve de confusion, alors-même qu’une précision est nécessaire par-dessus tout ce que l’on a déjà dit pour bien montrer comment procéder pour sortir de nos difficultés, où qu’elles soient.

II. Méthode crocy, à l’instant t , de la frustration à l’exaltation

Je dirais, pour rendre compte tant de la difficulté constatée de partout, chez les autres, au titre de ce qui me paraît comme leur dernière trahison, ou chez moi, au titre de la nécessité de mieux dire ce que je me suis pourtant déjà efforcé de dire de plus clair, hier, je dirais, donc, qu’il faut et qu’il suffit

- de commencer par accepter pleinement les faits constatés,
- et d’identifier ensuite l’issue manquant le plus, afin de rendre un tel constat recevable.

2.1. Pleine acceptation des faits constatés

Nous avons tous tendance à nous réfugier dans la double-contrainte dès qu’une difficulté apparaît. Cette propension s’aggrave lorsque, dans l’enseignement, on présente *l’esprit d’équipe* comme une panacée, sans même se référer à *l’esprit de méthode*, et encore moins à la part de travail individuel qui doit le précéder ; elle atteint son paroxysme dans le milieu des ressources humaines, détourné de longue date de sa mission originelle d’analyse du travail, par l’usage pervers de tests de compréhension ; en situation collective de recrutement, l’erreur augmente alors de manière exponentielle, par la création de relations artificielles et perverses, dénuées d’objectif, comme si la main d’œuvre était le problème, au lieu d’être la solution aux problèmes industriels qui se posent.

2.2. Dissimulation des faits par l’apologie de la nuit

Cette manière biaisée de se réfugier dans la double-contrainte pour éviter de voir les réalités ordinaires, en temps de paix, va encore plus loin dans la médiocrité en temps de guerre, lorsque, face aux agissements des malfaiteurs, dont l’identité est soigneusement dissimulée par allégeance avec ces derniers, et pour le moins par crainte de se voir désigner comme le prochain candidat aux faits divers, sur la liste noire des éclaireurs de l’humanité, se profile toujours plus clairement la calomnie contre le droit, insidieuse et vaine, aux divers stades de l’équilibre centré — de l’humilité devant les faits, à la pleine conscience du droit.

3.3. Liens de causalité entre différentes affaires

Vu la directive de la double-conformité — indication fondamentale vers la libération attendue, vu le patrimoine immatériel des sagesses anciennes, vu la substance invariante du droit, au sommet d’un ordre immuable, vu le vecteur Michelin du droit galiléen, par-dessus la double-contrainte historique, vu les points culminants du site par-dessus la double-contrainte instantanée, je ne vois pas d’échappatoire ni d’issue de paix plus libératoire que de commencer par voir les liens¹ de causalité.

¹ Référence au périple proposé (Ressource R 296) des préjugés contre le droit, à la pleine conscience du droit.